



PROMETECH
Assistance, formation & conseil informatique

KIT DE MISE EN CONFORMITE RGPD

Juridique & Informatique

QUOI ?

Le 25 mai 2018, est entré en vigueur le Règlement européen n°2016/679 du 26 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (dit RGPD) dont les principaux objectifs sont :

- d'harmoniser et mettre à jour les réglementations applicables au sein de l'Union européenne en matière de protection des données à caractère personnel ;
- de renforcer les droits et obligations des différents acteurs en matière de données personnelles et ce faisant, de renforcer la protection des données personnelles ;
- de responsabiliser les acteurs sur la sécurité des données personnelles qu'ils seront amenés à traiter dans le cadre de leur activité.

Les amendes administratives deviennent réellement dissuasives : jusqu'à 20M€ ou 4% du chiffre d'affaires annuel mondial de la société contrevenante.

COMMENT ?

Au vu de la nouvelle réglementation, la démarche de mise en conformité de tous les professionnels parait donc essentielle et urgente.

Cette démarche suppose en amont de cartographier les traitements des données personnelles existants au sein de l'entreprise puis de déterminer les mesures tant juridiques qu'informatiques appropriées, à mettre en œuvre afin d'être en conformité avec la nouvelle réglementation.

Le Cabinet d'avocats ARCANTHE et la société informatique PROMETECH ont décidé d'unir leurs compétences respectives juridiques et informatiques aux services des entreprises afin de les accompagner et conseiller tout au long de ces étapes de mise en conformité RGPD.

Il est ainsi proposé un kit de mise en conformité RGPD destiné aux entreprises de toutes tailles et tout secteur d'activité y compris les collectivités et établissements publics.

GAINS

- Rationalisation de vos processus internes, conduisant à une plus grande efficacité.
- Augmentation de la sécurité, de la fiabilité et de la stabilité de votre système d'information.
- Amélioration ou pérennisation de la confiance de vos clients.
- Ouverture des marchés dont les acteurs exigent une mise en conformité RGPD.
-

LE KIT

PHASE 1 – État des lieux réglementation RGPD

- Présentation du RGPD : obligations, sanctions, implications pratiques...
- Développement d'une stratégie de mise en conformité personnalisée.

PHASE 2 – Inventaire des données et processus & Audit informatique

- Inventaire des données traitées : nature de la donnée et sensibilité.
- Inventaire des processus de traitement, de conservation, d'archivage, et niveau de sécurisation.
- Analyse structurelle et fonctionnelle de l'infrastructure informatique.
- Analyse de la sécurité informatique et évaluation des risques.
- Analyse des besoins d'évolutions.

PHASE 3 – Établissement du registre des traitements

- Accompagnement pour la mise en place du groupe de travail et remise d'un KIT
OU
- Accompagnement continu dans l'établissement du registre de traitement.

PHASE 4 – Accompagnement dans la mise en œuvre du respect de vos obligations

- Mise en conformité juridique : rédaction des contrats, charte(s), accompagnement dans la réalisation des analyses d'impact
- Remise rapport d'audit sur la mise en conformité informatique (accès, sauvegarde, destruction, mobilité, sécurité) et intégration de la documentation sur le site internet.
- Assistance à la rédaction des procédures organisationnelles et techniques.

TARIFS

Entreprise de moins de 10 salariés

2 500 € HT

Entreprise de 11 à 20 salariés

3 000 € HT

Plus de 20 salariés

Nous contactez-vous pour une étude personnalisée.

Vous optez pour l'offre :

- 10 salariés à 2500 € HT
- 11 à 20 salariés à 3000 € HT

Bon pour accord

Fais-le : _____

À : _____

Signature

CONTACT

Contact Cabinet d'Avocats Arcanthe

Mr Olivier BOUISSOU DESSART
05 61 52 36 83
o.bouissou@arcanthe.fr

Contact Société Prometech

Mr Adrien SAVIGNAC
05 62 47 38 55
asavignac@prometech.fr

